

24 novembre 1992

La croisade du Père Devert

Face à la crise
du logement qui touche
les plus démunis,
Bernard Devert, prêtre,
promoteur et financier,
a choisi l'action

CURÉ et promoteur. L'attelage semble bizarre... aux autres car le père Bernard Devert se démène tant pour trouver un toit aux sans-abri qu'il perd assez peu de temps à se poser des questions : « *Le soir, quand je vois tout ce que j'ai fait dans la journée, ça aide à la prière. La parole doit être confrontée aux faits* », assure-t-il, rieur. Ce quadragénaire charpenté et bon vivant, déjà fort connu dans la région lyonnaise où il gère sa paroisse et... un coquet parc immobilier (*le Monde* du 16 octobre 1991), n'a pas peur de dîner avec le diable pour arriver à ses fins : depuis le début de l'année, il a ajouté une corde à son arc en devenant financier, et il prend une dimension nouvelle en parrainant un fonds commun de placement (FCP) auquel il entend donner une dimension nationale.

Il y a urgence : selon l'abbé Pierre, la France compte deux millions à deux millions et demi de familles mal logées et, affirme-t-il, « *quatre cent mille personnes qui couchent dehors* ». La crise du logement qui sévit dans l'Hexagone frappe d'abord les catégories les plus fragiles et fait ressurgir des spectres que l'on croyait oubliés : « *On va retrouver des tentes aux abords des villes* », redoute le Père Devert. Sans états d'âme, il a opté pour l'action.

Toute son énergie est depuis des années au service d'une cause : le logement social « en milieu diffus ».

Françoise Vaysse

Lire la suite page 27

La croisade du Père Devert

Suite de la page 25

Il s'agit, en clair, de permettre à des ménages en situation difficile de trouver un logement dans des immeubles ordinaires, voire bourgeois. Ce qui n'est pas une mince affaire, compte tenu des problèmes de voisinage que soulève l'arrivée d'une de ces familles, souvent nombreuse et d'origine étrangère ! Mais cette démarche évite les ghettos, source d'exclusion et de rejet, qui compromettent définitivement toute égalité des chances. Elle suppose également un accompagnement social serré pour permettre une véritable insertion des intéressés. « *Nous faisons très attention. Nous ne sommes pas là pour jouer l'échec* ». À côté de l'association Habitat et Humanisme, pivot de son action, le Centre d'étude et de recherche pour l'accompagnement social (CERAS) s'occupe plus particulièrement du suivi social.

DYNAMIQUE • Depuis cinq ans, il a mis en place un parc de 500 logements gérés sur Lyon par la Régie nouvelle, dont 300 appartiennent à l'association Habitat et Humanisme et 200 environ à des bailleurs privés ou publics. « *Jusqu'à il y a trois ans, le marché nous a porté. Mais avec la crise, il fallait garder une dynamique.* » De promoteur, via la

société Innovation et Construction, le Père Devert est donc devenu financier : il a créé un fonds commun de placement (FCP), avec l'aide d'Altus Finance et du Crédit coopératif. L'argent collecté (15 millions de francs depuis janvier) est placé en obligations qui rapportent environ 10 %. Le quart de ces revenus est reversé à l'association sous forme de dons et lui servent de fonds propres pour monter les dossiers logement.

Mais aujourd'hui, il veut aller plus loin : « *Pour réussir, il faut une dimension nationale* », explique-t-il. Il veut donc faire connaître le FCP à Paris, l'objectif étant de drainer 200 millions de francs. Les sommes collectées en Ile-de-France seront affectées à la région, où les problèmes de logement sont peut-être encore plus grands qu'ailleurs, mais où la crise - et les baisses de prix qu'elle engendre - ouvre aussi des opportunités...

« *Deux cent cinquante à 300 logements par an, cela en fait 3 000 pendant dix ans. Dans cinq ou six ans, on pourra dire que la mixité sociale, ça marche* », projette-t-il. « *Une goutte d'eau* » par rapport à l'ampleur des problèmes, reconnaît-il. Bien utile, pourtant.

Françoise Vaysse



Le Monde
24 novembre 1972

Plan de bataille gouvernemental

Après la manifestation qui avait réuni la veille plusieurs centaines de personnes aux abords du Palais Bourbon pour réclamer « un plan d'urgence pour le logement » et quelques heures après un débat passionné à l'Assemblée nationale sur le budget du logement, Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, a dévoilé, le 15 novembre, un plan en sept mesures pour loger les plus démunis. La mesure la plus spectaculaire est la réquisition de 300 logements, une mesure qu'on n'avait pas vue depuis des années. Certes, pour ne pas effaroucher les petits propriétaires privés, ne sont concernés que des logements appartenant à la Ville de Paris ou à l'Etat.

● Un groupe de travail va être mis en place d'ici Noël sur cette question.
● D'ici au 15 décembre, département par département, les préfets devront réunir les conseils départementaux de l'habitat afin

d'arrêter les plans d'urgence pour l'hiver et conclure des contrats d'objectifs pour les plus démunis.

● Ils sont tenus de leur réserver sur leurs contingents préfectoraux 5 000 logements sociaux en zone urbaine. Chaque année, il devra être construit 1 800 logements locatifs sociaux à loyers très réduits.

● 40 millions de francs vont être débloqués pour les associations chargées de l'hébergement d'urgence.

Pour l'Île-de-France :

● Un organisme chargé du logement des sans-abri et des mal-logés va être créé avant Noël.

● 300 logements vacants appartenant à la Ville de Paris ou à l'Etat vont être réquisitionnés.

● L'Etat, via le Fonds d'aménagement de la région Île-de-France, va favoriser l'acquisition par des associations caritatives d'hôtels meublés voués à disparaître dans des opérations d'urbanisme.

Fundação Cuidar o Futuro

